

ADAPTER SON TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1 jour

690 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

21 septembre 2023

Une sécheresse historique et des vagues de chaleur à répétition, survenues durant le printemps et l'été 2022 en France et en Île-de-France, montrent que l'adaptation au changement climatique est à mettre désormais au même niveau que les enjeux d'atténuation et de neutralité carbone. La région est déjà soumise aux effets du changement climatique avec des impacts pour les écosystèmes, la santé des franciliens, le bâti, les infrastructures et les activités économiques. Qu'en est-il dans vos territoires ?

Cette formation vise à guider les élus locaux et les collectivités dans le processus d'adaptation au changement climatique. Elle vous permettra d'appréhender les solutions envisageables et les leviers d'actions pour répondre aux spécificités de votre territoire. Ce sera aussi l'opportunité de partager les connaissances les plus actuelles sur le climat francilien et sur ses effets locaux.

Public concerné

- Élus locaux.
- Collectivités territoriales (communes, EPCI, Conseils départementaux, Région) et organismes d'État.

Objectifs

- S'approprier les concepts et notions associés à l'adaptation au changement climatique.
- Comprendre les enjeux associés à son territoire.
- Être en capacité de préfigurer une politique d'adaptation.
- Se projeter sur les leviers d'actions.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser le vocabulaire et les principales notions sur l'adaptation ;
- vous approprier les politiques en place à l'échelle régionale dont le Plan « Protection, Anticipation et Adaptation de la région Île-de-France au changement climatique » ;
- identifier les solutions d'adaptation envisageables sur votre territoire.

Pédagogie

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés de cas concrets. Cette journée de formation est organisée en partenariat avec l'Établissement Public Territorial (EPT) de Plaine Commune nous permettant de s'appuyer sur son retour d'expériences au regard de son engagement sur le volet de l'adaptation au changement climatique.

Coordination : Sandra GARRIGOU, chargée de projets plans climat et adaptation à l'AREC, département Énergie-climat de L'Institut Paris Region.

Niveau : Il n'y a aucun pré-requis.

L'évaluation se fait en 3 temps : « en amont » de la formation, une quinzaine de jours avant, « à chaud » en fin de session et « à froid » deux mois après la formation, par l'intermédiaire d'un questionnaire remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques : Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le déjeuner (si présentiel) et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

Lieu : Saint-Ouen (les détails d'organisation seront précisés dans la convocation).

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 14 septembre 2023) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : formations@institutparisregion.fr

Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

21 SEPTEMBRE 2023

9 H 00 OUVERTURE ET TOUR DE TABLE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation, L'Institut Paris Region
- **Référents de l'EPT Plaine Commune**
- **Référents de la Solideo (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques)**

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, S'APPROPRIER LES CONCEPTS ET COMPRENDRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

- **Erwan CORDEAU**, chargé d'études/projets, Écologie urbaine, Climat Air Energie, Département Environnement urbain et rural (DEUR) L'Institut Paris Region
- **Sandra GARRIGOU**, chargée de projets plans climat et adaptation à l'AREC, département Énergie-climat de L'Institut Paris Region
- **Gabrielle HUART**, chargée de projet, ARB îdF, département Biodiversité, L'Institut Paris Region

Questions/réponses

TABLE RONDE : COMMENT DÉCLINER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES TERRITOIRES ?

- **Intervention des élus référents de Plaine Commune** (sous réserve)
- **Intervention de la Région Île-de-France** (sous réserve)

Questions/réponses

LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES OUVRAGES OLYMPIQUES, PRÉSENTATION GLOBALE DU PROJET

- **Antoine DU SOUICH**, directeur de la stratégie et de l'innovation de la Solideo

Questions/réponses

12 H 00 : DÉJEUNER EN COMMUN

13 H 30

1ÈRE VISITE DE TERRAIN : LE VILLAGE OLYMPIQUE

Temps de transports en commun ou à pied, d'environ 30 min, à prévoir pour rejoindre le 2^{ème} site

2ÈME VISITE DE TERRAIN

Plusieurs sites sur le territoire de Plaine Commune sont à l'étude permettant de visualiser concrètement les projets en lien avec l'adaptation au changement climatique.

17 H 15 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

17 H 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

| | |
|--|--|
| Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14 | Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations |
|--|--|

FORMATION

Intitulé : _____
Dates : _____
Tarif : _____ € HT _____ € TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

ENTREPRISE / ORGANISME

Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Code NAF : _____ Numéro SIRET : _____

Responsable du suivi de l'inscription
Nom : _____ Prénom : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

Responsable de formation
Nom : _____ Prénom : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)
Raison sociale : _____
Dossier suivi par : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

| | |
|--|--|
| Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14 | Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations |
|--|--|

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

| FORMATION | | | |
|------------|---|------|-----------------|
| Intitulé : | _____ | | |
| Dates : | _____ | | |
| Tarif : | <table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">€ HT</td> <td style="text-align: center;">€ TTC (TVA 20%)</td> </tr> </table> | € HT | € TTC (TVA 20%) |
| € HT | € TTC (TVA 20%) | | |

| TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU | |
|--|--|
| Collectivités au-dessus de 50 000 habitants | 560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j |
| Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants | 490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j |
| Collectivités en-dessous de 10 000 habitants | 280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j |

| PARTICIPANT ÉLU * | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Nom : | Prénom : |
| Fonction ou délégation : | _____ |
| Élu(e) de la collectivité de | Date de début du mandat actuel |
| E-mail : | Tél. : |

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité | |
| Accord pour la participation de : _____ | |
| Intitulé de la formation : _____ | |
| À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region. | |
| Qui sera facturée (somme en toutes lettres) : _____ | |
| Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris | <input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region) <input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....) |

| |
|---|
| <input type="checkbox"/> B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu) |
|---|

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



REPUBLICQUE FRANÇAISE